

**DEMANDE D'INSCRIPTION AU BARREAU DE TOULOUSE
EN VERTU DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 98/5**

Documents à fournir

- ↪ Demande formulée par écrit au Bâtonnier, sollicitant l'inscription sous le titre professionnel d'origine sur la liste spéciale du Tableau de l'Ordre des Avocats au Barreau de Toulouse

- ↪ **Attestation récente, moins de trois mois, délivrée par le barreau auprès duquel l'avocat est inscrit, établissant que ledit barreau lui reconnaît le titre d'avocat ;**

- ↪ Document (s) permettant d'établir l'état civil et la nationalité :
 - Copie recto-verso de la carte Nationale d'Identité en cours de validité
 - Certificat de nationalité

- ↪ Diplômes

- ↪ Un Extrait du Casier Judiciaire

- ↪ Justificatif récent de paiement d'une Assurance Responsabilité Civile Professionnelle par le barreau auprès duquel l'Avocat est inscrit, couvrant l'intéressé, Le Conseil de l'Ordre français appréciera ensuite si elle est équivalente ou non à la sienne.

- ↪ Attestation sur l'honneur de non-condamnation pénale ou disciplinaire et non-faillite,

- ↪ Attestation sur l'honneur (non-exercice d'une activité incompatible)

- ↪ Curriculum vitae

- ↪ Deux photos d'identité ;

- ↪ Chèque de 200 € au titre des droits d'inscription, établi à l'ordre de « Ordre des Avocats de Toulouse »

**

Ces documents devront être fournis également en traduction française.

**